

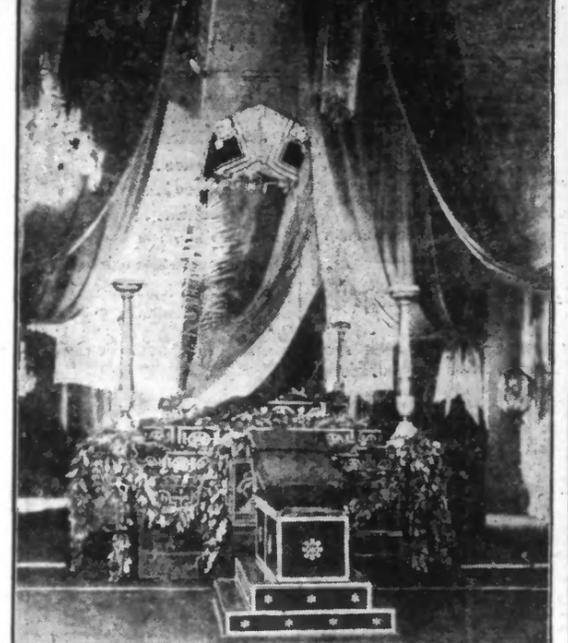
# LA VIE DE PAUL DOUMER DONNÉE EN EXEMPLE AUX ENFANTS DE FRANCE

## L'HOMMAGE DE LA FOULE AU DISPARU

De tous les points du globe, ne cessent de parvenir les témoignages de sympathie à l'adresse de la France et de ses hommes à la mémoire de M. Paul Doumer, le plus souvent empreints d'une indéfinissable émotion sent rendus par tout



Le catafalque dressé à l'Élysée. On voit au centre la couche funéraire sur laquelle a été déposé le corps du Président DOUMER, devant lequel une foule a été admise à défilé.



Le catafalque dressé à l'Élysée. On voit au centre la couche funéraire sur laquelle a été déposé le corps du Président DOUMER, devant lequel une foule a été admise à défilé.

ce que le monde civilisé compte d'élites, d'assemblées politiques ou autres, et de gouvernements.

### L'ÉMOUVANT DÉFILÉ DE LA FOULE

L'ému et grandiose hommage de la foule devant le corps du président Doumer se poursuivit. Malgré le temps incertain l'affluence était, hier, aussi nombreuse que la veille.

### M. PAUL DOUMER donné en exemple aux enfants de France

M. Mario Roustan vient d'adresser aux recteurs et inspecteurs d'Académie la lettre suivante :

« Le ministre de l'Instruction publique et des Cultes, M. Paul Doumer, a été un grand exemple de la vie de l'homme de bien, du grand citoyen qui vient de perdre la France, amie de la Belgique. Après ces deux discours tenus par le travail et l'énergie à la plus haute magistrature de la République et il a donné l'exemple des plus nobles vertus du citoyen.

### Les hommages se succèdent

A l'Académie de Médecine le président M. Meyer, fait hier après-midi, l'éloge du président Doumer. Après quoi le docteur Cris, de Buenos-Ayres, récemment élu, a pris la parole pour louer les confères argentins au deuil de la France.

### EN BELGIQUE

Après-midi au début de la séance, M. Foncelet, président de la Chambre belge, se lève et, devant les députés debout, rend un vif hommage au Président Doumer et félicite l'Assemblée qui a plongé la France tout entière dans l'indignation et la douleur, préannant une grande part dans son deuil, qui atteint et révolte tous les pays civilisés.

### DE NOUVEAUX DÉSORDRES DUS AU CHOMAGE ONT EU LIEU EN SAXE

De graves désordres se sont produits de nouveau à Chemnitz en signe de protestation contre la réduction des secours accordés aux chômeurs par la municipalité.

### EN HOLLANDE

A l'ouverture de la séance de la seconde chambre hollandaise, hier après-midi, le docteur Van Schaik, président, a déclaré que l'événement, si horrible que tragique, dont le président de la République française a été victime, a profondément touché sa Chambre, et qu'il a prié le ministre des Affaires étrangères de se faire l'interprète, auprès du gouvernement français, de la sympathie cordiale de la seconde chambre dans la

## LA SÉANCE

A 14 h. précises, M. Albert Lebrun, en habit, précédé des huissiers à chaîne, et suivi des membres du bureau de l'Assemblée Nationale, prend solennellement place au fauteuil présidentiel. Les sénateurs et députés se lèvent et de la gauche à la droite, applaudissent chaleureusement le président de l'Assemblée. L'extrême gauche reste correctement silencieuse.

MM. André Tardieu, P.-F. Flaudin, Paul Reynaud, Mahieu, Louis Rollin, Chauveau, Blaisot, Cagnon, Fetsche, Perrot-Fradet, etc., sont assis au banc du Gouvernement.

A 14 h. 16, tous les membres de l'Assemblée étant installés, M. Lebrun donne un coup de sonnette et déclare la séance ouverte. Un grand silence s'établit.

### Une allocution du Président de l'Assemblée

Le président, d'une voix grave que l'émotion fait trembler légèrement, prononce une courte allocution.

« Le Président de la République est mort dit-il. (Tous les membres de l'Assemblée se lèvent.) Le crime qui met la France en deuil, a provoqué dans le monde, une réprobation unanime. Les parlants de nombreux pays m'ont prié d'être auprès de vous leur interprète.

« Aujourd'hui, je veux simplement m'incliner en votre nom, devant la noble et loyale figure du défunt, Président Doumer et adresser à sa famille, si cruellement éprouvée, l'expression de la profonde douleur de l'Assemblée Nationale. (Longs applaudissements.)

« Le président donne lecture du décret de convocation et de l'article 3 de la loi constitutionnelle, puis il tire au sort les noms des 36 scrutateurs qui, tout à l'heure, devront procéder à la désignation de M. Lebrun, dit-il, par lettre M., tirée au sort dans un livre.

### Le scrutin

L'ordre est placé sur la tribune. M. Morizet, sénateur de la Seine, reçoit les bulletins. M. Macouin, député des Deux-Sèvres, est le premier votant.

La salle est vite presque complètement muette, seuls restant quelques membres de l'Assemblée qui vont être prochainement appelés. M. Alexandre Millerand, ancien Président de la République, vote sans incident.

A 14 h. 30, les huissiers appellent déjà la lettre P. M. Paul Boncour passe plus vite M. Paul Painlevé, que ses amis applaudissent.

M. Piétri, ministre de la Défense Nationale, vote à 14 h. 30. La lettre R est affichée. Pendant ce temps, l'assaut des tribunes publiques par les retardataires continue, de nombreuses personnes demandent à rester debout, pressées contre les murs.

A 14 h. 45, M. Scapini, député d'Avignon, est appelé à voter.

### Un incident

A 14 h. 50, M. André Tardieu apparaît à la tribune, ses amis applaudissent, mais MM. André Marty, Duclos, Besançon, Cachon, etc., d'abord applaudissent à une contre-manifestation communiste, aux cris de « A bas la guerre », déclament une très vive saive d'applaudissements qui va de droite à gauche.

Le président du Conseil s'incline en signe de remerciement.

M. André Marty profère des atrocités à l'adresse de quelques dames, auxquelles il s'adresse en disant : « Mesdames, dans les tribunes, personnes ne relèvent ces paroles et ce pénible incident ne se prolonge pas.

A 15 h. 05, les huissiers appellent la lettre A.

M. Henry Chéron, sénateur, est l'objet d'une manifestation de sympathie, lorsqu'il vient déposer son bulletin dans l'urne.

M. Edouard Herriot est également applaudi par les radicaux.

M. Pierre Laval est ensuite non moins applaudi par ses amis à 15 h. 10.

M. Fernand Rabier, vice-président du Conseil, est appelé à voter. Il est immédiatement procédé au rappel.

### La séance est suspendue

Une cinquantaine de votants viennent se masser au bas de la tribune. Le respect ne dure que quelques minutes.

Le scrutin est clos à 16 h. 20. Personne ne demandant plus à voter, les bulletins sont répartis dans des corbeilles pour être comptés dans les salons voisins.

La séance est suspendue. M. Albert Lebrun descend du fauteuil. La salle se vide sans incident.

### Un deuxième incident dans les couloirs

Un nouveau incident a eu lieu aux prises, dans les couloirs intérieurs du Palais des députés, au moment où M. Fernand Rabier, sénateur et M. Sevastre, député non réélu dimanche, qui s'étaient violemment combattus au cours de la campagne électorale récente.

Un pugilat n'a pu être évité que grâce à l'intervention rapide des personnes présentes.

### Le résultat du scrutin

Le flot des membres du congrès revient à 16 h. 40 et emplit à nouveau la salle, les bancs sont bientôt complets.

Le scrutin est clos à 16 h. 40. M. Fernand Rabier ouvre à nouveau la séance à 16 h. 55 et proclame de suite le résultat du scrutin :

Inscrits 902 ; votants 826 ; blancs ou nuls 49.

Ont obtenu : MM. Albert Lebrun, 633 voix ; Paul Faure, 114 ; Painlevé, 13 ; Cachon, 3 ; Divers 10.

M. Lebrun ayant obtenu la majorité des suffrages est proclamé Président de la République Française. (Longs applaudissements à gauche, à droite et au centre.)

« Les communistes manifestent, mais leurs cris se perdent dans le bruit des applaudissements et des ovations. Personne ne demandant la parole, le procès-verbal est adopté.

« Le scrutin est déclaré clos et est levé, il est 17 heures.

« Les membres du congrès gagnent les couloirs sans incident.

### La transmission des pouvoirs

Le dépouillement du scrutin, a été particulièrement rapide puisqu'il n'a duré que 20 minutes. M. Lebrun qui s'était retiré dans le salon de la présidence, dès son départ de la salle des séances, n'y assista pas.

A 17 heures précises, M. Rabier, vice-président du Sénat, qui venait de présider en séance du congrès à la proclamation du scrutin, le Président du Conseil et les membres du gouvernement, les membres des bureaux des deux chambres précédés par les huissiers se sont rendus au cortège dans le salon de la présidence de l'Assemblée pour procéder à la cérémonie de la transmission des pouvoirs au nouveau chef de l'Etat.

Instantanément, la vaste salle s'est trouvée littéralement envahie par la foule

## Le discours de M. Tardieu

M. André Tardieu a pris le premier la parole et remis au Président de la République les pouvoirs exercés par lui-même et par le conseil des ministres démissionnaires depuis la mort tragique de M. Paul Doumer.

Le Président du Conseil s'est exprimé ainsi :

« Monsieur le Président de la République, j'ai l'honneur de vous remettre l'acte authentique par lequel l'Assemblée Nationale vous appelle, au nom du pays, à la succession du Président Doumer.

« Le conseil des ministres, déposé en même temps entre vos mains les droits, prérogatives et charges du pouvoir exécutif, dont la constitution lui a été confiée par le peuple français, en deuil vous voit avec une pleine confiance, prendre possession du poste d'honneur et de danger qu'a rendu vacant un crime odieux — et dont, en effet, le service du pays vous avez mérité cette confiance : Député, Sénateur, Ministre des Colonies, du Blocus, des Régions libérées, Président de la Caisse d'Amortissement, et Président du Sénat vous avez acquis par une longue et brillante carrière la plus complète expérience des affaires publiques et la haute estime des deux chambres. La droiture de votre caractère, l'équité de votre jugement, la sagesse de votre conduite vous désignent pour devenir l'arbitre des partis et le modérateur de leurs luttes dans l'intérêt de la République.

« L'hommage exceptionnel que nous vous rendons par son vote l'Assemblée Nationale exprime d'ailleurs mieux que je ne puis le faire les sentiments de déférence et d'affection qui accueillent votre accession à la magistrature suprême. Au nom du Conseil des ministres, je vous prie d'accepter les vœux que forme pour le succès de votre personne et de votre mission, ma vieille et respectueuse amitié ».

### Celui de M. Rabier

Après le président du Conseil, M. Rabier, vice-président du Sénat, et qui a, en cette qualité, présidé la séance du Congrès, a prononcé l'allocution suivante :

« Monsieur le Président de la République, c'est un grand honneur de vous offrir respectueusement les félicitations et les vœux de l'Assemblée Nationale.

« Président d'une heure, il ne saurait m'appartenir d'interpréter le vote massif qui vous a été rendu, mais je tiens à dire, cependant, que, après l'événement qui a retenti si douloureusement dans tous les cœurs au lendemain d'un camp électoral où les intérêts essentiels du pays ont été débattus avec une passion qui a su se contenir dans les limites normales, en vous accordant une majorité qui sera flatteuse si elle n'est pas étonnante, encore, à vous attester le calme sang-froid du Parlement devant la grande tâche qui vous attend.

« Tout vous va bien, Monsieur le Président, vous désigniez par la haute magistrature dont vous êtes aujourd'hui investi. Votre carrière politique a été celle d'un homme d'Etat, qui a su, à l'occasion, de ses fonctions essentielles de votre pays, de sa défense, de sa prospérité, de sa gloire, de sa paix.

« M. Fernand Rabier, vice-président du Sénat, et M. Sevastre, député non réélu dimanche, qui s'étaient violemment combattus au cours de la campagne électorale récente.

« Un pugilat n'a pu être évité que grâce à l'intervention rapide des personnes présentes.

« Le scrutin est déclaré clos et est levé, il est 17 heures.

« Les membres du congrès gagnent les couloirs sans incident.

« Le scrutin est déclaré clos et est levé, il est 17 heures.

« Les membres du congrès gagnent les couloirs sans incident.

« Le scrutin est déclaré clos et est levé, il est 17 heures.

« Les membres du congrès gagnent les couloirs sans incident.

« Le scrutin est déclaré clos et est levé, il est 17 heures.

« Les membres du congrès gagnent les couloirs sans incident.

« Le scrutin est déclaré clos et est levé, il est 17 heures.

« Les membres du congrès gagnent les couloirs sans incident.

« Le scrutin est déclaré clos et est levé, il est 17 heures.

« Les membres du congrès gagnent les couloirs sans incident.

« Le scrutin est déclaré clos et est levé, il est 17 heures.

« Les membres du congrès gagnent les couloirs sans incident.

« Le scrutin est déclaré clos et est levé, il est 17 heures.

« Les membres du congrès gagnent les couloirs sans incident.

« Le scrutin est déclaré clos et est levé, il est 17 heures.

« Les membres du congrès gagnent les couloirs sans incident.

« Le scrutin est déclaré clos et est levé, il est 17 heures.

« Les membres du congrès gagnent les couloirs sans incident.

« Le scrutin est déclaré clos et est levé, il est 17 heures.

« Les membres du congrès gagnent les couloirs sans incident.

« Le scrutin est déclaré clos et est levé, il est 17 heures.

## M. Albert LEBRUN devant le corps de M. Paul Doumer

Lentement, à travers la foule contournée par un rideau de troupes, le cortège présidentiel se dirige sur l'Élysée pour saluer le dépouillé mortel de son illustre prédécesseur, puis il va déposer une palme sur la tombe du Soldat Inconnu.

M. Albert Lebrun se rend à l'Élysée pour saluer le dépouillé mortel de son illustre prédécesseur, puis il va déposer une palme sur la tombe du Soldat Inconnu.

« Avant de regagner le Luxembourg, M. Albert Lebrun se rend à l'Élysée pour saluer le dépouillé mortel de son illustre prédécesseur, puis il va déposer une palme sur la tombe du Soldat Inconnu.

« Avant de regagner le Luxembourg, M. Albert Lebrun se rend à l'Élysée pour saluer le dépouillé mortel de son illustre prédécesseur, puis il va déposer une palme sur la tombe du Soldat Inconnu.

« Avant de regagner le Luxembourg, M. Albert Lebrun se rend à l'Élysée pour saluer le dépouillé mortel de son illustre prédécesseur, puis il va déposer une palme sur la tombe du Soldat Inconnu.

« Avant de regagner le Luxembourg, M. Albert Lebrun se rend à l'Élysée pour saluer le dépouillé mortel de son illustre prédécesseur, puis il va déposer une palme sur la tombe du Soldat Inconnu.

« Avant de regagner le Luxembourg, M. Albert Lebrun se rend à l'Élysée pour saluer le dépouillé mortel de son illustre prédécesseur, puis il va déposer une palme sur la tombe du Soldat Inconnu.

« Avant de regagner le Luxembourg, M. Albert Lebrun se rend à l'Élysée pour saluer le dépouillé mortel de son illustre prédécesseur, puis il va déposer une palme sur la tombe du Soldat Inconnu.

« Avant de regagner le Luxembourg, M. Albert Lebrun se rend à l'Élysée pour saluer le dépouillé mortel de son illustre prédécesseur, puis il va déposer une palme sur la tombe du Soldat Inconnu.

« Avant de regagner le Luxembourg, M. Albert Lebrun se rend à l'Élysée pour saluer le dépouillé mortel de son illustre prédécesseur, puis il va déposer une palme sur la tombe du Soldat Inconnu.

« Avant de regagner le Luxembourg, M. Albert Lebrun se rend à l'Élysée pour saluer le dépouillé mortel de son illustre prédécesseur, puis il va déposer une palme sur la tombe du Soldat Inconnu.

« Avant de regagner le Luxembourg, M. Albert Lebrun se rend à l'Élysée pour saluer le dépouillé mortel de son illustre prédécesseur, puis il va déposer une palme sur la tombe du Soldat Inconnu.

« Avant de regagner le Luxembourg, M. Albert Lebrun se rend à l'Élysée pour saluer le dépouillé mortel de son illustre prédécesseur, puis il va déposer une palme sur la tombe du Soldat Inconnu.

« Avant de regagner le Luxembourg, M. Albert Lebrun se rend à l'Élysée pour saluer le dépouillé mortel de son illustre prédécesseur, puis il va déposer une palme sur la tombe du Soldat Inconnu.

« Avant de regagner le Luxembourg, M. Albert Lebrun se rend à l'Élysée pour saluer le dépouillé mortel de son illustre prédécesseur, puis il va déposer une palme sur la tombe du Soldat Inconnu.

« Avant de regagner le Luxembourg, M. Albert Lebrun se rend à l'Élysée pour saluer le dépouillé mortel de son illustre prédécesseur, puis il va déposer une palme sur la tombe du Soldat Inconnu.

« Avant de regagner le Luxembourg, M. Albert Lebrun se rend à l'Élysée pour saluer le dépouillé mortel de son illustre prédécesseur, puis il va déposer une palme sur la tombe du Soldat Inconnu.

« Avant de regagner le Luxembourg, M. Albert Lebrun se rend à l'Élysée pour saluer le dépouillé mortel de son illustre prédécesseur, puis il va déposer une palme sur la tombe du Soldat Inconnu.

« Avant de regagner le Luxembourg, M. Albert Lebrun se rend à l'Élysée pour saluer le dépouillé mortel de son illustre prédécesseur, puis il va déposer une palme sur la tombe du Soldat Inconnu.

« Avant de regagner le Luxembourg, M. Albert Lebrun se rend à l'Élysée pour saluer le dépouillé mortel de son illustre prédécesseur, puis il va déposer une palme sur la tombe du Soldat Inconnu.

« Avant de regagner le Luxembourg, M. Albert Lebrun se rend à l'Élysée pour saluer le dépouillé mortel de son illustre prédécesseur, puis il va déposer une palme sur la tombe du Soldat Inconnu.

« Avant de regagner le Luxembourg, M. Albert Lebrun se rend à l'Élysée pour saluer le dépouillé mortel de son illustre prédécesseur, puis il va déposer une palme sur la tombe du Soldat Inconnu.

« Avant de regagner le Luxembourg, M. Albert Lebrun se rend à l'Élysée pour saluer le dépouillé mortel de son illustre prédécesseur, puis il va déposer une palme sur la tombe du Soldat Inconnu.

« Avant de regagner le Luxembourg, M. Albert Lebrun se rend à l'Élysée pour saluer le dépouillé mortel de son illustre prédécesseur, puis il va déposer une palme sur la tombe du Soldat Inconnu.

« Avant de regagner le Luxembourg, M. Albert Lebrun se rend à l'Élysée pour saluer le dépouillé mortel de son illustre prédécesseur, puis il va déposer une palme sur la tombe du Soldat Inconnu.

« Avant de regagner le Luxembourg, M. Albert Lebrun se rend à l'Élysée pour saluer le dépouillé mortel de son illustre prédécesseur, puis il va déposer une palme sur la tombe du Soldat Inconnu.

« Avant de regagner le Luxembourg, M. Albert Lebrun se rend à l'Élysée pour saluer le dépouillé mortel de son illustre prédécesseur, puis il va déposer une palme sur la tombe du Soldat Inconnu.

« Avant de regagner le Luxembourg, M. Albert Lebrun se rend à l'Élysée pour saluer le dépouillé mortel de son illustre prédécesseur, puis il va déposer une palme sur la tombe du Soldat Inconnu.

« Avant de regagner le Luxembourg, M. Albert Lebrun se rend à l'Élysée pour saluer le dépouillé mortel de son illustre prédécesseur, puis il va déposer une palme sur la tombe du Soldat Inconnu.

« Avant de regagner le Luxembourg, M. Albert Lebrun se rend à l'Élysée pour saluer le dépouillé mortel de son illustre prédécesseur, puis il va déposer une palme sur la tombe du Soldat Inconnu.

« Avant de regagner le Luxembourg, M. Albert Lebrun se rend à l'Élysée pour saluer le dépouillé mortel de son illustre prédécesseur, puis il va déposer une palme sur la tombe du Soldat Inconnu.

« Avant de regagner le Luxembourg, M. Albert Lebrun se rend à l'Élysée pour saluer le dépouillé mortel de son illustre prédécesseur, puis il va déposer une palme sur la tombe du Soldat Inconnu.

« Avant de regagner le Luxembourg, M. Albert Lebrun se rend à l'Élysée pour saluer le dépouillé mortel de son illustre prédécesseur, puis il va déposer une palme sur la tombe du Soldat Inconnu.

« Avant de regagner le Luxembourg, M. Albert Lebrun se rend à l'Élysée pour saluer le dépouillé mortel de son illustre prédécesseur, puis il va déposer une palme sur la tombe du Soldat Inconnu.

« Avant de regagner le Luxembourg, M. Albert Lebrun se rend à l'Élysée pour saluer le dépouillé mortel de son illustre prédécesseur, puis il va déposer une palme sur la tombe du Soldat Inconnu.

« Avant de regagner le Luxembourg, M. Albert Lebrun se rend à l'Élysée pour saluer le dépouillé mortel de son illustre prédécesseur, puis il va déposer une palme sur la tombe du Soldat Inconnu.

## LE CAS DU NOUVEAU DÉPUTÉ COMMUNISTE RAMETTE

C'est au Parlement qu'il appartiendra de se prononcer

(De notre rédaction parisienne)

Notus avons annoncé hier que M. Delvalle, avocat de M. Ramette, communiste, élu député, dimanche, dans la deuxième circonscription de Douai, et actuellement détenu à la prison de Valenciennes, sous le coup d'une condamnation à 18 mois de prison pour propagande anarchiste, prononcée par la Cour de Douai, avait adressé un télégramme au garde des Sceaux pour lui demander la libération de son client.

L'avocat base sa demande sur le fait que la décision de la Cour de Douai n'est pas définitive, puisque le pourvoi en Cassation est en suspens devant la Cour de Cassation et qu'en conséquence, son client doit être considéré comme en détention préventive, situation à laquelle rien ne s'oppose légalement en faveur de la mise en liberté.

La thèse des milieux autorisés est tout autre. On fait remarquer, en effet, que le garde des Sceaux ne peut user de son droit de grâce que sur la proposition définitive d'une peine. Or, le pourvoi formulé par M. Delvalle, étant suspensif de la peine, la loi ne donne pas au garde des Sceaux le droit de venir avant qu'il ait été statué sur ce pourvoi par la Cour de Cassation.

En outre, le député Ramette ne peut être considéré comme étant en détention préventive, une condamnation ayant été prononcée.

Est-ce à dire que le député Ramette devra demeurer en prison jusqu'au jour où la Cour de Cassation aura statué sur son cas ?

Non, car dans l'affaire en question, la nouvelle Chambre peut être appelée à intervenir et demeurer souveraine maîtresse de la décision.

Dans l'hypothèse où la question serait soumise au Parlement, la procédure serait la suivante. M. Delvalle, par l'intermédiaire d'un député communiste, déposerait sur le bureau de la Chambre une proposition de résolution tendant à la mise en liberté du député inculpé.

La Chambre serait appelée à se prononcer sur la proposition et si elle se décidait pour la mise en liberté du député Ramette, le garde des Sceaux des qu'il serait officiellement saisi du vote de la Chambre, ferait immédiatement relâcher le condamné.

Ajoutons qu'un précédent existe : l'ancien député communiste Marty a bénéficié, dans les mêmes conditions, d'une mesure de faveur.

## UN JEUNE HOMME A ÉTÉ TUÉ PAR DES CAMBRIOLEURS PRÈS DE ROULERS

De très bonne heure, la commune de Rumberg, près de Roulers (Belgique), a été mise en émoi par la découverte d'un terrible crime qui a coûté la vie à un jeune homme de 19 ans.

Voici les renseignements que nous avons obtenus : Près de la gare de Rumberg, habitent les époux Vermeulen, qui exercent le commerce de charbon, de bois, etc. Ils ont deux enfants, un garçon de 19 ans, et une fille de 15 ans. Le garçon, âgé de 19 ans, était revenu à la maison, à la tombée du jour, après un jour de travail, et se coucha.

Vers 11 h., quand les parents retournèrent, en ouvrant la porte, ils aperçurent leur fils Arbur, qui avait été étouffé par plusieurs balles de revolver, et son cadavre gisait dans une mare de sang.

Aussitôt, ils avertirent la police et les gendarmes qui vinrent sur les lieux pour faire une première enquête.

Des traces de balles de revolver furent découvertes en plusieurs endroits, et des taches de sang près du bac de la pompe.

On suppose que des voleurs ont voulu pénétrer dans la maison et que le fils, Arbur, a été tué en essayant de résister. Il a été atteint par plusieurs balles de revolver, et après avoir descendu aura été atteint par les inconnus. On suppose que le mobile du crime est la tentative de vol.

Le parquet de Courtrai en a été avisé.

## UNE MACHINE A COUDRE FIT ÉTRANGER UNE FEMME PRÈS D'AMIENS

Un accident mortel s'est produit, avant-hier, dans la banlieue de Boulogne, à Hangest-en-Santerre, près d'Amiens.

Le soir, avant de partir, les ouvrières de l'usine de Hangest, qui travaillent sur leur machine à coudre ; Mme Baigny, âgée de 19 ans, était occupée à cette besogne ; elle était penchée la tête sur la machine et regardait quelque chose quand un foulard qu'elle avait autour du cou s'enroula autour de la poulie de transmission.

La malheureuse fut étranglée et, quand ses compagnes arrivèrent à son secours, il était trop tard ; la mort avait fait son œuvre. D'Hangest, appelé aussitôt, ne put que constater le décès.

## SUICIDES DRAMATIQUES Celui d'une quadragénaire à Vendin-le-Vieil

Mme Arbur Sarrazin, née Hélène Bédou, 48 ans, génoise, habitant à Vendin-le-Vieil, a été trouvée pendue à une poutre dans son grenier.

Le docteur Serre, appelé d'urgence, ne put que constater le décès.

Depuis quelques jours, Mme Sarrazin semblait triste, mais à aucun moment elle n'avait manifesté l'intention de se donner la mort.

On ignore totalement les raisons qui l'ont poussée au suicide.

## Une neurasthénique près de Saint-Pol-sur-Ternoise

Mlle Nelly Fauquemberg, 25 ans, qui était neurasthénique, a mis fin à ses jours en se pendant, au domicile de ses parents, dans un hangar, à Malseneville, près de Saint-Pol-sur-Ternoise.